

La résidence sénior de Beauregard-Vendon : un habitat singulier pour compléter l'offre d'assembli^a autour du vieillissement

Permettre aux séniors de pouvoir vieillir chez soi dans les meilleures conditions ! C'est ce qui a incité assembli^a, pleinement engagé dans sa mission de l'accès au logement, à construire ce projet de résidence sénior sur la commune de Beauregard-Vendon (63). Aujourd'hui, avec 5 maisons situées au cœur de la commune, la résidence Jean-Claude Bourbonnais permet à la fabrique urbaine d'élargir encore un peu plus la palette de son offre en direction des séniors : une réponse sur-mesure avec une expérience et un savoir-faire qui rassurent les communes.



Une conception adaptée aux attentes des locataires et de leurs proches

Vue de l'extérieur, la résidence Jean-Claude Bourbonnais ressemble à beaucoup d'autres résidences. Mais les **5 maisons de plain-pied** qui la composent ont été pensées à travers des **partis pris techniques qui faciliteront la vie quotidienne** de leurs habitants. Chaque logement est prêt à évoluer en fonction des besoins de chacun. Il s'agit de 2 T2 de 50 m² et de 3 T3 de 70 m², des superficies permettant de vivre confortablement et de continuer à recevoir sa famille ou ses amis.

Ici, assembli^a a mis en œuvre une réalisation unique, démonstration du savoir-faire complet de la fabrique urbaine : **adapter ses logements à travers des solutions d'aménagement originales** pour permettre le maintien à domicile des locataires les plus âgés. L'attribution de chacun de ces logements est étudiée par la commission d'attribution d'assembli^a, en partenariat avec la commune.

Un habitat sénior associé à un accompagnement social

En plus des aménagements spécifiques de chacune des maisons, l'étude des besoins a permis de mettre en place tout un **accompagnement social des locataires séniors**. Il s'agit d'un ensemble de services faisant l'objet d'une « charte d'engagement des partenaires » et qui s'inscrit pleinement dans le projet social de la résidence Jean-Claude Bourbonnais. Cet accompagnement peut être sollicité en fonction des besoins de chaque locataire. Des interventions d'aide à domicile peuvent être proposées et mises en place par le CCAS de la commune de Beauregard-Vendon.

Pour favoriser le lien social, rompre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie, un **programme d'animation** a également été élaboré en lien avec les associations locales. De multiples activités pourront ainsi s'exercer dans la salle municipale directement accessible par un sentier piéton depuis les logements des locataires. Enfin, les séniors de la résidence pourront bénéficier de la livraison de produits frais et locaux par l'intermédiaire de l'association Locavor. A travers le regroupement de tous ces services, assembli^a démontre sa **volonté d'accompagner ses locataires** de manière globale **autour de la question du bien vieillir**.

Une méthodologie construite autour de l'écoute des besoins

Depuis plusieurs années déjà, **la question du vieillissement s'impose au centre des réflexions**. Ainsi comme l'affirme **Rachid Kander, directeur général d'assembli^a** « **cela nous conduit à faire évoluer les modes d'habitat pour accompagner au mieux les besoins de notre territoire et de ses habitants** ».

Et pour répondre de la façon la plus pertinente possible à cette problématique sur le territoire, **une enquête a été menée**, en 2018, en partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la commune de Beauregard-Vendon, auprès de 3000 personnes habitant le bassin de vie. Elle a permis de cerner les besoins des futurs occupants de la résidence sénior et de finaliser une opération sur-mesure et adaptée au territoire dans lequel elle s'inscrit.

C'est ainsi que les usages, les besoins et les difficultés rencontrées par les personnes de plus de 65 ans ont pu être finement identifiés pour **permettre à assembli^a de réaliser la résidence Jean-Claude Bourbonnais** au plus près de leurs besoins tout en y associant les services adaptés.

« Assembli^a a su développer un modèle de logements adaptés aux locataires séniors »

Apporter des solutions à la question du vieillissement à travers le maintien à domicile dans les meilleures conditions : la résidence « Jean-Claude Bourbonnais » a été conçue pour répondre à cet enjeu, mais également pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Partout où ces besoins ont été identifiés sur le territoire, le modèle pourrait donc être reproduit. **De nouvelles résidences séniors sont déjà en train de voir le jour**, notamment à Châteaugay et Gerzat, pour permettre encore à d'autres locataires de bien vieillir à leur domicile. A terme, **l'objectif d'assembli^a est de constituer un parc de maisons individuelles dédié aux séniors.**

La résidence « Jean-Claude Bourbonnais » en chiffres

-
- **2023**, année de l'inauguration
 - **5 logements sociaux**, des maisons ouvertes sur un petit jardin : 2 logements de 50 m² et 3 logements de 70 m²
 - **386 € hors-charge**, montant moyen pour un T3
 - **60 ans**, âge à partir duquel la résidence sénior est accessible
 - **708 979 € TTC**, coût global de l'opération
 - **3000 personnes consultées** avant le lancement du projet
 - **2 nouvelles résidences séniors** déjà en préparation
-

A propos d'assembli^a

Fabrique urbaine à 360°, assembli^a s'engage pour le développement du territoire métropolitain, allant de Moulins (03) au Nord, à Brioude (43) au Sud, avec une mission de service public pour l'accès au logement. La diversité des savoir-faire des 220 salariés assembli^a se complète dans les nombreux domaines de l'habitat, de l'aménagement, de l'innovation sociale, ou encore de l'immobilier d'entreprise.

CONTACT PRESSE - LE CRIEUR PUBLIC

> Mégane KLEVEZOU – Tel. 06 32 61 78 96 – Mail : megane.klevezou@lecrieurpublic.fr